

3L

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 8160 €

19 allée des Girolles - Soucelles 49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU

RCS ANGERS 419962709

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2022

Comptes certifiés conformes le 04/06/2023

M. Eric LAFONT, Gérant



COMPTE DE RESULTAT

					Note	30/09/2022	30/09/2021
	Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises		65 645			65 645	65 533
	Production vendue	biens					
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		65 645			65 645	65 533
	Production stockée					9 183	6 536
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)				47	1		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					74 875	72 069	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51	13 571	14 526
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						
	Impôts, taxes et versements assimilés						
	Salaires et traitements						
	Charges sociales (10)						
	Dotations aux amortissements sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)						
Total des charges d'exploitation (4) (II)					66 101	65 584	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					8 774	6 485	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				54		
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)							
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					8 774	6 485	

COMPTE DE RESULTAT

	Note	30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			309
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56	338	5 652
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		338	5 961
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-338	-5 961
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
Impôts sur les bénéfices (X)	58	1 265	125
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		74 875	72 069
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		67 704	71 670
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		7 171	399

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	9 183	6 536
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	65 645,00	65 532,50
	(15)	Résultat en Euros et centimes	7 171,13	398,81

3L

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 8160 €

19 allée des Girolles - Soucelles 49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU

RCS ANGERS 419962709

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2022

Comptes certifiés conformes le 04/06/2023

M. Eric LAFONT, Gérant



BILAN ACTIF

				Note	Exercice N, clos le :		30/09/2022	30/09/2021
					Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)				30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		31				
		Frais de développement						
		Concessions, brevets et droits similaires						
		Fonds commercial (1)						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Immobilisations incorporelles en cours						
		Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			7 205	5 637	1 568	744
		Constructions						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						
		Autres immobilisations corporelles						
		Immobilisations en-cours						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes						
		Participations (méthode de mise en équival.)						
		Autres participations						
		Créances rattachées à des participations						
		T.I.A.P						
		Autres titres immobilisés						
		Prêts						
	Autres immobilisations financières							
Total (II)				7 205	5 637	1 568	744	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		32				
		En-cours de production de biens						
		En-cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés		33	41		41	33
		Clients et comptes rattachés (3)		34	720		720	19 563
		Autres créances (3)			737	737	65	
		Capital souscrit et appelé, non versé						
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		35				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités			118 188		118 188	106 007		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	236		236	236	
	Total (III)			119 922		119 922	125 904	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I à VI)				127 127	5 637	121 490	126 648
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

BILAN PASSIF

		Note	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 8 160)		8 160	8 160
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		27 606	27 606
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		816	816
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			
	Report à nouveau		70 292	69 893
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		7 171	399
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		114 045	106 874
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		745	280
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		158	2 254
	Dettes fiscales et sociales		6 541	17 240
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Comptes régul.	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		7 445	19 774
	Ecart de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		121 490	126 648
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 445	19 774
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

3L

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 8160 €

19 allée des Girolles - Soucelles 49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU

RCS ANGERS 419962709

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

Le 04/06/2023

A 12H

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** ») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Gérant adressée par courrier électronique (courriel).

L'assemblée générale est présidée par M. Eric LAFONT, Gérant de la Société (ci-après, le « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée : - le rapport spécial sur les conventions réglementées - Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022 et quitus au Gérant et approbation des charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4° du Code général des impôts ; - Approbation des conventions réglementées ; - Affectation du résultat de l'exercice ; - Rémunération des dirigeants ; - Pouvoir pour les formalités.

Les Associés reconnaissent que l'ensemble des documents requis leur ont été préalablement communiqués dans les conditions et délais fixés par la loi, et notamment :

- les statuts de la Société ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2022
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des projets de décisions.

Les Associés reconnaissent par conséquent la validité de la convocation et de la tenue de l'assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Le Gérant fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions

Décision 1

L'assemblée des Associés, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30/09/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 7171 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, L'assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au Gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30/09/2022.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 2

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 7171 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Gérant, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 70292 €
- Résultat de l'exercice : 7171 €

Affectation :

- Au report à nouveau : 7171 €. Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde créditeur de 77463 euros.

Avant l'affectation du résultat, les capitaux propres s'élèvent à 114045 euros.

Compte tenu de l'affectation du résultat , les capitaux propres sont de 114045 euros.

L'assemblée des Associés, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 3

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, visé par l'article L. 223-19 du Code de commerce, l'assemblée des Associés prend acte qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 4

L'assemblée des Associés prend acte de l'absence de rémunération de Eric LAFONT au titre de ses fonctions de Gérant de la Société, mais qu'il a le droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement. L'absence de rémunération est reconduite.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 5

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

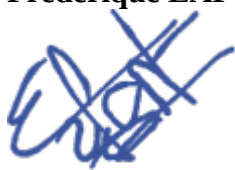
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes mentionnées ci-dessous.

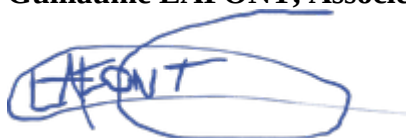
Eric LAFONT, Président de Séance



Frédérique LAFONT, Associé(e)



Guillaume LAFONT, Associé(e)



Anne LAFONT, Associé(e)

